

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Aux prières. — V Correspondance romaine. — VI Chronique. — VII Notes bibliographiques. — VIII Choses de France.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 1 décembre

Fêtes de S. François-Xavier et de l'Immaculée-Conception ; premier vendredi du mois.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 1 décembre

Office du 1^{er} dimanche de l'Avent, *semi-double* ; à la messe, 2^e oraison *Deus, qui de beatae*, 3^e pour l'Eglise ou le pape ; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim. (ant. *In illa die*) ; mém. de Ste Bibiane (du 2, ant. *Veni*).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 8 décembre

Fête du titulaire de l'Immaculée-Conception.

J. S

AUX PRIERES

Sœur Marie-Alexandre, née Marie-Oméline Lambert, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 6 novembre 1901.

AVEC le jour des morts reprend à Rome la vie officielle et ecclésiastique. Les congrégations rouvrent leurs portes, les affaires s'accablent sur la table des employés, les universités voient leurs salles se remplir et les bidels (on nomme ainsi les appariteurs) ne peuvent suffire à enregistrer la foule des inscriptions.

Parmi ces universités, une des plus considérables, sans contredit, est l'Université Grégorienne qui avant 1870 s'appelait le Collège Romain. Depuis cette époque, on lui a pris ses locaux et une partie de ses élèves. Les Jésuites, en effet, à qui était confiée l'éducation de la jeunesse, ont dû, après la prise de Rome, abandonner les cours d'instruction secondaire qui étaient la première école de Rome, et se borner à l'enseignement de la philosophie, de la théologie et du droit. Cette dernière faculté ne fut créée qu'en 1877, et ne comprend pas le droit civil que les jésuites, de par leurs règles, ne peuvent enseigner.

— L'Université Grégorienne commença sa nouvelle période avec 193 élèves. L'année précédente elle avait 711 élèves, dont 368 en théologie et 343 en philosophie. Mais leur nombre s'accrut rapidement, et actuellement, suivant une progression constamment croissante, les élèves ont dépassé le nombre de 1100. Le collège comprend 23 professeurs qui voient se grouper autour de leur chaire 24 nations différentes parlant 17 langues. Pour un peu, on se croirait au jour de la pentecôte ; mais comme tous les cours, sauf ceux des sciences, se font en latin, et que d'autre part les étudiants ont tous une teinture plus ou moins rudimentaire d'italien, professeurs et élèves se comprennent toujours.

— Nous avons à enregistrer pour la fin de cette année deux restaurations et deux démolitions. Les premières appartiennent à des

palai
faire
le m
situé
splen
certai
Breta
fourn
vrai
dans l
en pur
la gra
une ch
Dol, m
Si c
Anguil
beau r
intellig
musée d
de cette
dans leu
leur nom
excuse.
il était
renverse
ment, la
une gran
en pente
l'édifice, j
pied, soit
Nous r
mais il no
aux palai

palais, les secondes affectent des églises. Le gouvernement vient de faire restaurer, dans le goût de l'époque, en continuant non seulement le même style mais aussi la même décoration, le palais de la Farnesina situé *ai Baullari*, à deux pas de la Chancellerie. L'auteur de ce splendide joyau de la Renaissance, bâti à Rome en 1517, est un certain Thomas Regis, ou mieux Thomas le Roy, originaire de la Bretagne. Il cumulait une quantité de charges ecclésiastiques, qui lui fournissaient des rentes assez considérables pour le faire devenir un vrai Mécène des arts. Outre le palais qu'il fit à Rome, il construisit dans la collégiale de Notre-Dame de Nantes une magnifique chapelle, en pur style Renaissance, et qui fut malheureusement détruite durant la grande révolution. Ce prélat, car vraisemblablement il devait avoir une charge ecclésiastique à la cour de Léon X, fut nommé évêque de Dol, mais ne fut jamais sacré et mourut peu après.

Si ce palais est un vrai chef-d'œuvre de la Renaissance, celui des Anguillara, à côté de Saint-Chrysogone, tout près du Tibre, est un beau reste de l'architecture moyen-âge. Le palais et sa tour ont été intelligemment restaurés par le municipe et vont servir à abriter un musée du moyen-âge. On sait combien Rome est pauvre en monuments de cette époque. La Renaissance a tout détruit ; et si les Vandales ont dans leur ignorance l'excuse des actes de barbarie sauvage qui portent leur nom, les artistes de la Renaissance ne peuvent invoquer cette excuse. Cette période fut la restauration artistique du paganisme, et il était naturel que ces modernes iconoclastes s'empressassent de renverser tout ce qui rappelait naïvement peut-être, mais chrétiennement, la foi de leurs ancêtres. Ce palais offre une curiosité. Il entoure une grande cour intérieure, dans laquelle on avait ménagé une rampe en pente douce qui s'élevait graduellement, en suivant les contours de l'édifice, jusqu'au premier étage, permettant ainsi d'arriver de plain pied, soit à cheval, soit en voiture, aux appartements de réception.

Nous n'avons plus que ce seul exemple d'une rampe intérieure ; mais il nous reste encore des rampes extérieures, comme, par exemple, aux palais Orsini, à Monte Savelli et à Monte Giordano. Dans le

palais du Vatican, l'escalier qui conduit au premier étage des loges était aussi auparavant une rampe douce, qui permettait au pape et à son cortège de monter à cheval jusque dans les appartements pontificaux.

— Deux églises s'en vont : l'une est déjà tombée et l'autre va subir le même sort. Celle qui a déjà croulé sous le pic des démolisseurs est l'église des Saints-Simon-et-Jude, attachée au palais Orsini à Monte Giordano, qui était de patronage de cette famille et remontait au moins au XI^e siècle, car elle est mentionnée dans une bulle d'Urbain II en 1088. La famille patricienne des Orsini ayant été ruinée dans le krack édilitaire, a dû vendre tout ce qu'elle possédait ; l'église a suivi le palais, et aujourd'hui un propriétaire voisin, ayant besoin de s'agrandir, a jeté bas cette vieille église qui avait survécu à tant de révolutions et comptait neuf siècles d'existence.

— L'autre église est celle de Saint-Nicolas in Arcione, qui va se trouver sur le passage de la rue qui traversera ensuite le Quirinal en tunnel pour aller rejoindre la via Nazionale. Le tracé ne la touche réellement pas ; mais tous les journaux libéraux demandent sa démolition, et la ville s'empresse de l'accorder pour agrandir la place. Cette église était ancienne, car elle remonte à l'an mille, étant nommée dans le catalogue de Cencio Camerario ; mais elle a été complètement rebâtie au XVII^e siècle, époque où l'art du Bernin faisait fureur, et où l'on cherchait à renouveler tous les vieux édifices de Rome pour leur donner l'impression à la mode.

— Et pour finir, une note funèbre, puisque nous sommes dans l'octave des fidèles trépassés. Le cimetière de Rome *in Agro verano* compte aujourd'hui une étendue de un million de mètres carrés et 34 kilomètres de rues ou allées bordées de cyprès et autres arbres toujours verts. On y a enseveli cette année 10,290 corps ; ce qui est une diminution de 403 sur le chiffre de l'année précédente, bien que la population de Rome se soit, dans l'intervalle, augmentée de 8,000,

hab
use
gea
dra
que
a lai
reto
les
sont
qui




multic
d'analy
A la
Gabrie
dernier
pays. I
reprod
Le c
étrangèr
teurs.
laquelle
« La t
« et plu
« l'agren

habitants. Sur ce nombre, 45 personnes seulement ont demandé à user du four crématoire ; et ce résultat est tellement peu encourageant pour les sectaires, qu'ils le dissimulent prudemment et voudraient que la ville imposât la crémation obligatoire. Heureusement que les Romains ne sont point sectaires ; et l'impression que l'Eglise a laissée sur eux est tellement vive et profond eau lit de la mort, qu'ils retournent presque tous, malgré leurs égarements, à cette Eglise qui les a bercés sur ses genoux. Les enterrements civils, les crémations sont le fait de ces étrangers, que les Romains appellent *Buzzuni*, et qui parlent mieux le génois, le piémontais, le milanais que l'italien.

DON ALESSANDRO.

CHOSSES DE FRANCE

ES choses de France nous intéressent toujours, et c'est à juste titre. Mais les nouvelles qui nous arrivent de là-bas sont le plus souvent tellement éparpillées sur les ailes multicolores de la grande presse, qu'il nous est plaisant et instructif d'analyser à loisir de temps en temps quelques échos plus puissants.

A la séance publique annuelle des cinq académies de France, M. Gabriel Hanotaux de l'Académie Française a prononcé, le 25 octobre dernier, un remarquable discours sur la situation générale de son pays. L'un de nos grands quotidiens, *la Patrie*, de Montréal, l'a reproduit *in extenso*, dans son numéro d'hier.

Le charmant et fin diseur qu'est l'ancien ministre des affaires étrangères est, croyons-nous, assez favorablement connu de nos lecteurs. Voici comment il pose la question qu'il veut traiter et à laquelle il ne nous paraît pas donner une réponse bien complète :

« La terre française est plaisante et fertile. Elle est douce à voir et plus douce au revoir. C'est la France *tant jolie*. On vante l'agrément de son climat, la beauté de son ciel, la richesse de ses

« plaines..... Sur cette terre d'élection une race illustre s'est perpé-
 « tuée depuis quinze cents ans. Le pays a fait le peuple. La France
 « est une patrie. »

« Cependant, sur ce sol resté le même, la race aux multiples ori-
 « gines a vieilli ; elle s'est modifiée, elle s'est *dépouillée*. Elle a plus
 « de fleur, plus de délicatesse, plus de bouquet ; on ne le nie guère.
 « Mais a-t-elle gardé sa vertu première, son énergie vitale ? Ne suc-
 « combe-t-elle pas sous le poids de sa longue existence ? Ne se préci-
 « pite-t-elle pas vers une chute inévitable ?... »

La question, on le voit, est clairement exposée en un prélude har-
 monieux, vif et aisé. La réponse est, me semble-t-il, bien optimiste.
 Elle consiste à donner, en un style enchanteur, quelques exemples
 « singulièrement significatifs, » pris dans la plus récente histoire, qui
 témoignent de la force de résistance et de la force d'initiative fran-
 çaises.

La lutte économique, finalement couronnée de succès, que les
 vigneron français, aidés des savants, ont soutenue contre la maladie
 dont fut frappé le vignoble du midi de la France au lendemain de
 1870 ; le triomphe des grandes inventions modernes qui ont si admi-
 rablement « accru la mobilité de l'homme » et qui doivent tant au
 génie français ; les merveilles de l'expansion coloniale qui ont porté
 si loin, en Afrique et en Asie, le bon renom de la patrie française :
 tels sont les considérants sur lesquels l'éloquence tout athénienne, et
 j'oserais presque dire élégamment païenne, de l'homme d'état acadé-
 micien s'en donne à bouche que veux-tu !

En tout cela, de Dieu il n'est pas question un seul instant !

C'est pourtant une belle page, très académique ; mais elle n'est pas
 rassurante. Le timide appel « à l'apaisement des colères et à la récon-
 ciliation des esprits », que M. Hanotaux fait entendre au moment de
 conclure est bien faible, et, perdu qu'il est dans cet admirable fouillis
 de phrases mélodieuses et sonores, il n'a l'air ni convaincu ni propre
 à convaincre !

Que les forces françaises, ainsi dites de résistance et d'initiative, ne soient ni « en léthargie ni en demi-sommeil » ; que l'humanité, « en se soulevant pour voir s'ouvrir devant elle des horizons nouveaux, ne puisse pas négliger le bras de la France qui la soutient » ; qu'il y ait encore des hommes « qui ont besoin de projets et des hommes qui ont besoin d'espérance », comme parlait Talleyrand, et à qui les colonies lointaines offrent un champ d'activité vraiment immense, on peut en demeurer d'accord ; mais on ne saisit pas bien pourquoi la *léthargie* ne viendra pas, comment le *bras* restera puissant et si les *espérances* ne s'abîmeront pas bientôt dans l'anarchie !

La France se dépeuple ! M. Hanotaux le voit sans doute, mais il ne veut pas en parler, le point noir irait trop mal dans le beau ciel qu'il décrit amoureusement. Pourtant ce sont les points noirs qui amènent les orages dans un beau ciel ! Ce sont ceux-là qu'il faut voir si l'on veut éviter les tempêtes !

« Au train dont vont les choses, disait récemment Camille Ract, dans son livre sur la *Natalité*, dans quarante ans, si la France ne se ressaisit pas, elle sera fatalement tombée au dernier rang des peuples civilisés ».

C'est peut-être excessif, ce n'est assurément pas aussi tendrement coloré que le beau langage de l'éloquent académicien ; mais n'est-ce pas plus douloureusement instructif ?

Certes il est gentil de décrire en termes si délicats l'automobile, le sous-marin et les courses en ballons : « par les routes à peines frayées, les deux roues de la bicyclette se poursuivent rasant le sol, et multipliant, par leurs chaînes, leurs billes et leurs pneus élastiques, la pression du pied qu'enivre la trépidation réciproque » ; « il s'enfonce (le sous-marin) et disparaît sous les eaux. Il retient son haleine, ferme ses paupières. Et pourtant il voit dans leur glauque solitude... » ; « dans le mystère du parc de Mendon, l'œuvre s'achève : l'espace déjà plus d'une fois a été parcouru. La tour Eiffel porte sa pointe dans les nues pour servir de bornes aux courses nouvelles »...

Mais toutes ces descriptions qui jaillissent légères, aisées, confiantes, sur les lèvres de l'académicien charmeur, n'en laissent pas moins subsister le point noir au beau milieu de leur optimisme rose !

M. Hanotaux est certainement mieux avisé lorsqu'il demande « des lois plus douces et un lieu commun d'union et de fraternité » entre tous les Français. Il a raison de réclamer « l'apaisement des discordes. » Il est dans le vrai quand il laisse entendre que c'est dans le rôle traditionnel de la France « d'être l'apôtre vigilant et fort de la tolérance et de la paix ! »

Pendant cette conclusion est bien froide. On sent qu'il lui manque ce rayon de foi qui a si souvent vivifié les *gestes des Francs* ! L'élan oratoire s'arrête court ! Faire appel aux traditions de la France quinze fois séculaire et ignorer Dieu, c'est un *geste faux*.

* * *

A cette même réunion solennelle des cinq académies, M. le comte de Franqueville, qui la présidait, a été beaucoup mieux inspiré, quoiqu'il ait parlé en un style moins brillant. « Trop souvent, disait-il, « au milieu des agitations de cette période — le XIXe siècle — l'une « des plus pathétiques de notre histoire, le sang français a coulé dans « des luttes fratricides, et, si l'on a pu inscrire sur les murs de nos « monuments ces trois grands mots que nos ancêtres ont incons- « ciemment tirés de l'Evangile : Liberté, Egalité, Fraternité, il est « malheureusement trop vrai que l'heure n'est pas encore venue où « la liberté régnera dans les lois, l'égalité dans les mœurs, la fraternité « dans les cœurs. »

Le distingué savant rendait lui aussi hommage à la science française et à ses illustres champions, en particulier aux treize académiciens décédés depuis un an ; mais il voyait aussi et il ne craignait pas de signaler les points noirs et les orages à conjurer. On estime que 58 millions d'individus parlent le français, remarquait-il, tandis que 80 millions parlent l'allemand, 85 millions le russe, 116 millions l'anglais et 360 millions le chinois. Et il concluait justement à

la n
suj
sent
clair
« l
« que
« pas
« Fon
« tem
« de la
« meil
« insti
« qui,
« la la
« baïor
« Pu
« menc
« large
On s
qui con
si le co
discours
tournur

Cela v
de nomb

A cette
une autr
épiscopal
rable que
Son Ex

la nécessité de répandre la langue et l'influence françaises. Or, à ce sujet, il faisait allusion à la persécution antirpatriotique, que subissent actuellement les congrégations de France, dans des termes très clairs et très significatifs :

« Il y a, grâce à Dieu, dans le monde, des forces plus puissantes que celle des canons, il y a des choses que l'argent même ne suffit pas à donner. Un homme dont le témoignage n'est pas suspect, M. Foncin, inspecteur général de l'Instruction publique, a dit fort justement dans le volume publié au nom de *l'Alliance française*, lors de la dernière exposition universelle : « En Orient, nous devons le meilleur de notre influence aux missionnaires, à leurs écoles, à leurs institutions de tous genres, et les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui, à Jérusalem, soignent les lépreux, font plus pour la France et la langue française que le prestige de milliers et de milliers de baïonnettes. »

« Puisse, continuait M. le comte, la guerre anti-religieuse qui commence ne pas tarir la source de ces dévouements, dont profite si largement la renommée de la France !... »

On saisit dans ce langage un accent viril et une note chrétienne qui consolent de la rhétorique par trop païenne de M. Hanotaux. Et si le comte de Franqueville ne laisse pas de terminer son substantiel discours par une citation d'Horace, elle prend sur ses lèvres une tournure et un sens chrétiens :

*Genti date remque prolemque
Et decus omne...*

Cela veut bien dire ici : O Dieu, donnez à la nation la richesse et de nombreux rejetons ; ô Dieu, donnez-lui toutes les gloires !

* * *

A cette revendication déjà très fière de l'âme catholique française une autre voix autorisée, académique aussi et en plus sacerdotale et épiscopale, avait donné, quelques jours plus tôt, une formule admirable que nous voulons citer pour finir ces *choses de France*.

Son Eminence le cardinal Perraud, évêque d'Antun, qui a siégé,

on le sait, non loin de M. Hanotaux, à l'Académie Française, au cours d'une lettre qu'il écrivait à son retour de Rome, et qu'il datait, le 12 octobre, de Paray-le-Monial, écrivait en parlant de l'attitude du Souverain-Pontife, en face des persécutions dont le gouvernement maçonnique de Paris accable les religieux français : « Par cette attitude si pleine de courage et de majesté, l'auguste pontife nous donne l'exemple des sentiments qu'il nous faut avoir et des dispositions où il convient de nous établir pour tirer profit des épreuves actuelles.

« Assurément, il ne nous est pas défendu de nous indigner, car il est des circonstances où l'indignation est un devoir...

« Mais, pour être profitables aux causes qui les provoquent, ces justes soulèvements de la conscience, ces colères que le Psalmiste déclare légitimes, doivent, avant toute chose, se traduire par des prières plus ardentes et plus soutenues, et aussi par de plus vigoureux efforts, des sacrifices plus généreux ! »

* * *

Tant que des paroles comme celles-là se feront entendre, il sera permis d'espérer contre toute espérance !

Ces choses de France sont bien instructives pour nous Canadiens ! Nous avons chez nous la foi et le parler de France. Notons bien que l'une et l'autre ne se séparent pas. M. Brunetière, une autre voix académique proclamait naguère, à Besançon, « que le catholicisme et la grandeur de la France « étaient deux choses inféodées l'une à l'autre », et, après Bossuet, l'histoire lui donne raison.

Aimons la France et les choses de France. Ce sentiment est l'une de nos forces vives. Mais sachons distinguer entre la mélodie du doux parler de France, quelque belle qu'elle soit, et ce qui garde le véritable accent français, nous voulons dire, le catholique. L'autre peut être bon français, ce n'est pas du français vrai.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

Séminaire Saint-Charles-Borromée, à Sherbrooke.

17 novembre 1901.

Jan

Tout
tion en

CHRONIQUE

EN VISAGÉE surtout comme œuvre religieuse, c'est-à-dire au point de vue de la propagation de la foi et de l'extension du règne de Dieu, la colonisation a fait un pas de plus dans la vallée de la Mantavaisie.

Un groupe d'explorateurs, comprenant entr'autres deux prêtres, vient de jeter dans ces régions les jalons de futurs établissements, au-delà de Saint-Michel-des-Saints.

Après une course d'une journée en canot d'écorce, sur la rivière Mantawa, les voyageurs s'arrêtèrent près d'une petite chute formée par la décharge du lac Des-Isles. Au nom de la religion ils ont, en arborant une croix, pris possession de ce site, avec l'intention d'y fonder une nouvelle paroisse, à laquelle sera donné, sauf la ratification de l'autorité diocésaine, le titulaire de Saint-Théophile-des-Anges, ce jour étant la clôture du mois consacré aux saints anges, et le lendemain étant la fête des saints anges gardiens. La croix bénite, on s'agenouilla à ses pieds pour réciter quelques prières.

Les inscriptions suivantes ont été posées sur cette croix qui, comme un symbole d'union, tend ses bras vers une autre paroisse voisine, aussi à l'état de projet, et qui prendra le nom de Saint-Léandre, en mémoire du vénéré fondateur de la colonie :

Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit.

S.-Théophile-de-Mantawa.

Leone XIII regnante. — Mgr Bruchési.

Octobre 1901.

Tout ce vaste territoire, à partir de la ligne de séparation entre les comtés de Berthier et de Joliette, mais dans

celui-ci, a été appelé le canton Bruchési, en l'honneur de Mgr l'archevêque de Montréal.

A côté du lac Bourget s'étend une grande nappe d'eau, que l'on baptisa aussi sous le nom de lac Saint-Paul.

Déjà deux colons se sont installés ces jours-ci, en pleine forêt, dans cette région.

De magnifiques terrains attendent là les colons de bonne foi, qui voudront se créer une existence heureuse, en ressuscitant les mœurs pures, simples et fortes de nos ancêtres.

Saint-Michel-des-Saints, 15 novembre.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

La Sainte Bible Polyglotte, par *F. Vigouroux*, prêtre de Saint-Sulpice. — Ancien Testament, Tome II. — Josué, les Juges Ruth, les Rois. — Montréal, Cadioux et Derome, 1603, rue Notre-Dame. — 1901. — En souscription : \$1.25 le volume.

Cet ouvrage est plutôt destiné aux bibliothèques savantes. Il contient le texte *hébreu* original, le texte *grec* des Septante, le texte *latin* de la Vulgate et la traduction *française* de M. l'abbé Glaire, avec les différences de l'Hébreu, des Septante et de la Vulgate, ainsi que des introductions, des notes, des cartes et des illustrations.

Le nom de l'auteur à lui seul est une garantie d'orthodoxie et de science. On sait que la *Sainte Bible* et le *Nouveau Testament* publiés par M. Vigouroux, sont les seuls ouvrages du même genre qui aient obtenu l'approbation après examen fait à Rome par la Sacrée Congrégation de l'Index.

La publication que nous annonçons a été louée par Sa Sainteté Léon XIII, et par le Rév. Père Lepidi, maître du Sacré-Palais. Elle a sa place marquée dans tout séminaire et dans toute institution religieuse. Ceux-là même qui n'ont qu'une connaissance imparfaite de l'hébreu ou du grec, mais qui voudraient pousser un

pe
pa
pu

pa
R.
C
aus
doc
B
dans
n'hé
emp
chrét
II
l'exp
Qué
Par e
de M
Dial

Ia
grou
l volu

Nou
un pr
ministé
coup d'
pendan
Iann
Dans u
livre s
C'est
des prin
tante.

peu profondément leurs études sur les saintes lettres, ne regretteront pas d'avoir souscrit à ce magnifique ouvrage encore en cours de publication — qui sera complet en huit volumes.

J. A. G.

Le Manuel des catéchismes de première communion,
par M. l'abbé Dassy, curé-doyen de Sèvres. — 1 volume in-8o. —
R. Haton, éditeur.

Ce manuel nous paraît être tout ce qu'il y a de plus excellent, — aussi bien par l'heureuse nouveauté de sa méthode, que par sa doctrine très sûre et la richesse peu commune de sa documentation.

Bien que nous sachions que les livres de ce genre abondent dans la plupart des bibliothèques cléricales ou religieuses, nous n'hésitons pas à conseiller l'achat de celui-ci. Il ne fera pas double emploi. Aux maîtres et aux maîtresses catholiques, aux parents chrétiens, dans tous les cas, il sera d'un secours précieux.

Il est entendu cependant que nos meilleures guides dans l'explication purement littérale du *Catéchisme des Provinces de Québec, Montréal et Ottawa*, sont les manuels composés *ad hoc*. Par exemple, les *Notes d'un Catéchiste* — par un prêtre du diocèse de Montréal ; *Le Code Catholique* — par l'abbé D. Gosselin, T. B. ; les *Dialogues sur le Catéchisme de Québec* — par l'abbé A. Luche, p. s. s.

J. A. G.

Iannik à l'Exposition de 1900. — Aventures d'un groupe breton, par J. Brélivet. — 2, Place du Louvre, Paris. — 1 volume in-12. — Prix 2 fr. 50.

Nous avons reçu ce joli petit volume de l'auteur lui-même, un prêtre rentré en France sa patrie, après avoir exercé le ministère aux Etats-Unis. M. l'abbé J. Brélivet n'est pas à son coup d'essai ; entre autres publications, il a fait paraître à New York pendant cinq ans *The Child*, journal d'enfants fort goûté.

Iannik est dédié à Mgr Gabriels, évêque d'Ogdensburg, N. Y. Dans une lettre à l'auteur, le distingué prélat lui assure que son livre sera bien accueilli, surtout en Bretagne.

C'est une nouvelle très honnête, une sorte de plaidoyer en faveur des principes religieux au foyer familial, dont la lecture est reconfortante.

J. A. G.

Histoire de Saint-Luc, par *S.-A. Moreau, ptre.* — Un volume in-8o. — Montréal, 1901. — Broché, 50 cents ; relié, \$1.00.

« Bien qu'il y ait grand nombre de noms, de faits et de dates dans cette brochure, nous l'avons parcourue avec grand intérêt, parce qu'il y a toujours de la satisfaction à savoir *ce qui s'est passé*. Saint-Luc est une paroisse du comté de Saint-Jean, située à une vingtaine de milles de Montréal. Son histoire tient tout entière de 1801 à 1901, et l'auteur convie, dans son avant-propos, quelqu'un de ses arrière-neveux à écrire, en 2001, la suite de sa monographie. « — L'ouvrage est partagé en vingt chapitres, et contient vingt belles photogravures : portraits, vues de l'église, etc. — On ne saurait croire combien ces histoires particulières rendront un jour de services à l'histoire générale. Aussi nous félicitons grandement l'auteur de ce travail, M. l'abbé Moreau, curé de Saint-Jacques-le-Mineur (Laprairie) ; non seulement il intéresse l'amateur de choses historiques ; mais, par les réflexions morales dont il a parsemé son récit, il sait encore l'édifier et lui être utile. »

Semaine religieuse de Québec.

La prière pour les morts, par le *R. P. Dom Cabrol*, bénédictin de Solesmes, prieur de Farnborough (Angleterre). — 1 volume in-32. — H. Oudin, éditeur. — Paris, 10, rue de Mézières. — 1901. — 80 centimes le volume broché.

Ce volume est le premier d'une série que l'auteur vient d'entreprendre, sous le titre général : LA PRIÈRE LITURGIQUE. Le but du R. P. dom Cabrol est de ramener les fidèles à la dévotion qui s'inspire de la liturgie elle-même. Et ces prières liturgiques, il les présente de façon à ce que l'on puisse les comprendre et les goûter comme il faut. Nous souhaitons vivement que cette méthode se répande parmi les chrétiens. Après en avoir essayé, ils ne regretteront pas les artifices et les mièvreries qui déparent certains livres de prières à la mode. Ce qu'il y a de mieux à faire, n'est-ce pas de prier avec l'Eglise et comme l'Eglise, en employant ses propres formules si fortes et si substantielles ?

J. A. G.

Le devoir du chrétien dans les jours d'épreuve et de combat, par le *R. P. Ch. Daniel*, de la compagnie de Jésus.

— 1 volume in-32, de VIII-192 pages. — Ch. Douniol, éditeur.
— Paris, 29, rue de Tournon. — Prix, 1 franc.

Le titre de cet opuscule en indique suffisamment le sujet. C'est un manuel à l'usage des fidèles qui souffrent ou qui sont persécutés. Le Maître a porté sa croix, ses disciples doivent le porter avec lui. Le livre, fortement nourri et imprégné de la sève évangélique, est un excellent commentaire de cette maxime si méconnue de nos jours.

J. A. G.

Le Mariage clandestin des catholiques devant la loi du pays, par *M. l'abbé Elie-J. Auclair, S. T. D. et J. C. D.*, du séminaire Saint-Charles-Borromée à Sherbrooke. — Montréal, Arbour & Laperle, imprimeurs-éditeurs, 419 et 421, rue Saint-Paul. — 1901. — 1 volume in-80, de 96 pages. — Prix, 35 cents. — En vente chez les libraires suivants : M. Authier, à Sherbrooke — MM. Granger Frères, à Montréal — M. Garneau, à Québec.

Nous signalons avec plaisir cette publication, en un volume commode et de belle apparence, du savant dictum prononcé par M. le juge F.-X. Lemieux en cour de révision à Montréal, et de la forte étude analytique qu'en a faite M. l'abbé Elie-J. Auclair, dans les pages mêmes de notre journal. Si l'auteur n'était pas un de nos collaborateurs les plus fidèles et les plus dévoués, nous serions plus à l'aise pour dire de son travail tout le bien que nous en pensons. Il a eu, d'autre part, de trop hautes approbations pour que nous ayons besoin, en vue d'aider à son succès, d'y ajouter la nôtre. Il nous suffira de prévenir les membres du clergé et du barreau, ainsi que nos députés et nos hommes d'état, qu'on trouve dans ce volume, traitée magistralement sous ses différents aspects légaux et religieux, une étude très approfondie de la grave question du mariage clandestin.

J. A. G.

L'Oublié, par *Laure Conan*.

L'auteur de ce roman historique est une Canadienne, Mlle Félicité Angers, de la Malbaie.

Cette fois encore, comme toujours, Laure Conan a eu une très bonne presse au Canada et à l'étranger. Nous nous plaignons à notre succès, car il est parfaitement mérité. Oscar Dunn, un de nos meilleurs écrivains, disait nous ne savons plus de laquelle de nos femmes de lettres : *c'est la fine plume du Canada*. Ce compliment

caractériserait on ne peut mieux la manière de Mlle Angers. Ses inspirations, elle les cherche avec amour dans les pages les plus touchantes de notre histoire ; et son âme, en racontant les choses du passé, vibre d'une émotion délicate et sobre, d'un enthousiasme réconfortant et fier.

Appréciant *L'Oublié*, dans *L'Univers*, de Paris, M. Joseph Lavergne félicite chaleureusement Mlle Angers d'avoir consacré son beau talent à une évocation, si franche et si sincère, des événements gracieux et héroïques qui marquèrent les débuts de la colonie de Ville-Marie.

« Mlle Laure Conan, dit-il, ne possède pas seulement le style des bons écrivains d'autrefois, elle a aussi le don de l'émotion communicative. Elle raconte en peu de mots, et ces mots rendent à l'esprit l'image vivante de la réalité. »... « Dans la partie la plus dramatique du récit, Laure Conan arrive à une intensité d'expression vraiment extraordinaire ; son style est brave comme les guerriers dont elle raconte les combats. Je ne sais rien de plus beau que l'histoire, d'ailleurs authentique, de ces seize jeunes gens qui se dévouent pour sauver la colonie en arrêtant une invasion de sauvages dans un défilé. Cette messe de communion au départ des conjurés ; cet enterrement des trois premières victimes aussitôt remplacées ; enfin, la mort victorieuse de tous ces héros, m'ont arraché des larmes. »

« En ces jours de mollesse où l'on n'a plus guère que le culte du confortable, disait-il y a quelque temps Mlle Angers, il est bon d'arracher les âmes au présent, de reporter les regards vers cette aube étrangement pure où apparaissent, dans leur suprême beauté, la force, la générosité, le sacrifice. »

Oui, cela est bon, très bon ! L'entreprendre, est œuvre de noble mérite ; y réussir, est une victoire dont le profit ira à la gloire de l'Eglise et de la Patrie.

Voilà pourquoi tous les parents chrétiens voudront mettre *L'Oublié* sous les yeux de leurs enfants. Notre artiste canadien, M. Philippe Hébert, a modelé dans le bronze, sur la place du parvis de Notre-Dame, les plus belles figures de la colonie naissante ; Mlle Angers peut-être fait mieux encore. Son livre, en gravant au fond des cœurs le souvenir des vertus sublimes et des mâles qualités des fondateurs de Montréal, inspirera à leurs héritiers l'ambition de mettre en pratique cette belle devise : *Noblesse oblige.*

J. A. G.